



3870 Chemin de Tilly
Saint-Antoine-de-Tilly
G0S 2C0



418-886-2441 #101



info@saintantoinedetilly.com



www.saintantoinedetilly.com

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

Le 18 mars 2020

Nouvelle procédure des services de premiers répondants en lien avec la COVID-19

Madame, Monsieur

Le service de premiers répondants de la municipalité désire vous informer de la nouvelle procédure en lien avec la COVID-19 imposée par le Centre intégré de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches. En raison de la situation exceptionnelle causée par la crise de la COVID-19, veuillez noter que le service de premiers répondants de la municipalité sera affecté seulement pour les cas suivants : arrêt cardio-respiratoire, choc anaphylactique et individu inconscient. Cette directive est temporaire et sera réévaluée selon l'évolution de la situation.

Nous prenons encore une fois quelques minutes de votre temps pour vous rappeler les règles d'hygiène recommandées par le ministère de la Santé du Québec, en date du 12 mars 2020, soient :

-Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.

-Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.

-Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.

-Évitez de rendre visite aux personnes dans les hôpitaux ou dans les centres d'hébergement de soins de longue durée dans les 14 jours suivant le retour d'un pays étranger ou si vous êtes malade.

Merci pour votre compréhension

Martin Simon

Directeur du service d'incendie